

Direction des affaires juridiques et
générales

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie : Fadoua Hmamou,
Responsable, et Samira Chibani
conseilsetcommissions@u-pec.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL
ACADÉMIQUE PLENIER-SÉANCE DU 18
DÉCEMBRE 2023

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PLENIER
PRÉSIDIÉ PAR MONSIEUR MUSTAPHA ZIDI, VICE-PRÉSIDENT
DYNAMIQUE, FORMATION ET RECHERCHE, LE QUORUM EST ATTEINT
PAR 47 VOTANTS DONT 27 MEMBRES PRÉSENTS ET 20 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023*

Après avoir invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs observations ou leurs remarques sur le procès-verbal soumis, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, Monsieur Mustapha ZIDI, a soumis au vote le document ;

Le Conseil académique plénier de l'université a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du 20 novembre 2023.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1. *Actualisation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants/enseignants-chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers*

Dans le cadre de l'actualisation des sections disciplinaires usagers et enseignants, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a fait un appel à candidatures auprès des membres du Conseil académique plénier afin de compléter ces dernières.

Après avoir invité **Monsieur Simon DEMERET**, Directeur de la direction des affaires juridiques et générales à présenter les modalités relatives à la désignation des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants/enseignants-chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a soumis au vote la désignation des membres enseignants de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants/enseignants-chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ;



Le Conseil académique plénier de l'université a désigné à la majorité des suffrages exprimés Madame Isabelle COLL, Monsieur Abdelhamid MELLOUK et Monsieur Abdelrazak AISSAT en tant que membres enseignants de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants/enseignants-chercheurs et de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

3. FORMATION ET RECHERCHE

3.1. Graduate programs (fonctionnement, bilan, perspectives)

Les membres du Conseil académique plénier ont été informés du fonctionnement, du bilan et des perspectives d'une partie des graduate programs.

Le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

3.2. Axes stratégiques (fonctionnement, bilan et perspectives)

Les membres du Conseil académique plénier ont été informés du fonctionnement, du bilan et des perspectives des axes stratégiques.

Le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

3.3. Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation des dossiers du BQ-ER vague 1 examinés qui leur a été faite, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a soumis au vote ce document ;

Le Conseil académique de l'université approuve à la majorité des membres présents et représentés avec 3 abstentions, les budgets alloués aux dossiers du BQ-ER vague 1 examinés.

3.4. Examen des dossiers du BQ-ERI vague 1 et approbation des budgets alloués

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation des dossiers du BQ-ERI vague 1 examinés qui leur a été faite, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a soumis au vote ce document ;

Le Conseil académique de l'université approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les budgets alloués aux dossiers du BQ-ERI vague 1 examinés.

3.5. Approbation de la nouvelle lettre de cadrage de l'appel à projets ERASME

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation de la nouvelle lettre de cadrage de l'appel à projets ERASME qui leur a été faite, le Vice-Président Dynamique, Formation et Recherche, **Monsieur Mustapha ZIDI**, a soumis au vote ce document ;

Le Conseil académique de l'université approuve à la majorité des membres présents et représentés avec 2 abstentions, la nouvelle lettre de cadrage de l'appel à projets ERASME.

Fait à Créteil, le 18 décembre 2023,

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

